



Carte Vitale : entretien entre le GIE SESAM-Vitale et IDEMIA Smart Identity

Sécurité renforcée et partenariat de longue date derrière la nouvelle carte Vitale française

IDENTITÉ

POSTÉ LE 06.05.25

Le GIE SESAM-Vitale poursuit son partenariat historique avec IDEMIA Smart Identity pour la fabrication de la carte Vitale. À l'issue d'un nouvel appel d'offres, un contrat d'une durée de 8 ans a été confié à l'expert reconnu en solutions d'identité physiques et numériques. Ce contrat porte sur la délivrance de près d'un million de cartes par an, avec une ambition renforcée : répondre aux enjeux de cybersécurité, d'innovation et de continuité industrielle.

Jean-Marc VAN BINNEVELD, Responsable Marchés Production Cartes au GIE SESAM-Vitale et Véronique MENARD ROPP, Directrice commerciale France chez IDEMIA Smart Identity, sont tous deux impliqués dans ce projet depuis ses origines. Leur expérience commune sur le long terme et leur parfaite connaissance des enjeux permettent aujourd'hui un dialogue approfondi sur la solidité et l'évolution de cette collaboration.

IDEMIA Smart Identity est un partenaire historique pour le GIE SESAM-Vitale. Que représente ce renouvellement ?

Jean-Marc VAN BINNEVELD : IDEMIA Smart Identity est partenaire du GIE SESAM-Vitale depuis la création même de la carte Vitale. Nous avons vu ensemble émerger, évoluer, et se transformer ce dispositif clé pour le système de santé français. Depuis plus de deux décennies, nous avons partagé une vision commune et accompagné toutes les mutations technologiques et industrielles. Aujourd'hui, plus de 100 millions de cartes Vitale ont été produites par notre partenaire, preuve d'une relation durable, de confiance et de performance.

Ce nouveau contrat prolonge cette dynamique dans une logique de continuité. Il marque aussi une évolution : celle d'une vision intégrée, de la conception de l'application embarquée jusqu'à la livraison des cartes, avec une exigence accrue de sécurité, de résilience et de qualité de bout en bout.

Qu'est-ce qui caractérise ce nouveau marché ?

Véronique MENARD ROPP : Ce marché s'inscrit dans la continuité des marchés précédents. Il intègre :

- ➡ Le développement de l'applet Vitale, un nouvel applicatif embarqué,
- ➡ Son portage sur deux puces électroniques (double source) certifiées selon les Critères Communs au niveau EAL4+ (à l'identique du niveau de sécurité des cartes bancaires)

- La garantie du maintien de cette double source (puces, système d'exploitation et applet) afin d'éviter toute pénurie
- La préparation des sites de production et leur plan de continuité d'activité (PCA),
- La fourniture de cartes Vitale vierges,
- La personnalisation graphique (impression des données personnelles sur la carte) et électrique (intégration sécurisée des données dans la puce), ainsi que la mise sous pli, l'affranchissement et l'expédition,
- Et enfin, le maintien des solutions au niveau sécuritaire attendu, y compris la qualification renforcée.

Ce contrat confirme notre rôle non seulement en tant que fabricant, mais aussi comme acteur global de la chaîne de valeur. Nous mobilisons notre expertise pour garantir des solutions qualifiées, certifiées et conformes aux dernières avancées en cybersécurité.

Quels sont les bénéfices attendus avec cette nouvelle génération de cartes ?

Jean-Marc VAN BINNEVELD : L'ambition est claire : renforcer la sécurité tout en maintenant une simplicité d'usage pour les assurés. Grâce à cette application embarquée de nouvelle génération, certifiée et évolutive, nous répondons aux exigences actuelles et anticipons celles de demain. Et en tant qu'acteurs présents sur le projet depuis ses débuts, Véronique et moi-même avons vu comment chaque évolution a permis de consolider à la fois l'expérience utilisateur et la fiabilité du système.

L'organisation mise en place permet de garantir une production continue, même en cas d'aléas, avec un haut niveau de qualité et de sécurité.

Comment garantisseriez-vous cette robustesse opérationnelle ?

Véronique MENARD ROPP : Nous avons conçu un dispositif industriel basée sur la résilience et la continuité :

- Deux puces électroniques certifiées pour garantir la redondance,
- Deux sites de production et deux sites de personnalisation,
- Une double source d'approvisionnement pour les composants critiques,
- La constitution d'un stock de sécurité de 1,5 million de cartes.

Cette organisation n'a cessé de se renforcer au fil des années, preuve de notre engagement dans la durée, et permet de prévenir toute rupture de service, tout en répondant aux normes industrielles.

D'un point de vue sécurité, nos systèmes d'exploitation pour cartes à puce prennent en charge les normes les plus récentes et sont certifiés Critères Communs. Notre technologie est également régulièrement mise à jour avec les dernières avancées en matière de cryptographie et de mécanismes de sécurité.

Au-delà de la technologie, que traduit ce partenariat ?

Jean-Marc VAN BINNEVELD : Ce partenariat est l'incarnation d'une vision partagée, celle d'un service public performant et sécurisé, au service des citoyens. Ensemble nous avons bâti une relation fondée sur la confiance, la connaissance mutuelle et l'efficacité. Cette longévité est un gage de fiabilité. Et je peux le dire d'autant plus sereinement que j'ai accompagné ce projet depuis ses premiers jalons.

Un dernier mot sur cette relation de long terme ?

Véronique MENARD ROPP : C'est une grande fierté. Produire plus de 100 millions de cartes Vitale, c'est un engagement sur la durée, mais aussi une responsabilité. Chaque carte est un lien direct entre les citoyens et leur système de santé. Ce partenariat avec le GIE SESAM-Vitale est emblématique de ce que nous savons faire de mieux : allier technologie de pointe, sécurité, et impact concret pour les citoyens.

Conclusion :

Plus de 100 millions de cartes produites, une nouvelle génération d'applicatifs sécurisés, des puces électroniques certifiés EAL4+, une organisation industrielle résiliente : le GIE SESAM-Vitale et IDEMIA Smart Identity prolongent une collaboration qui allie performance, innovation et sécurité, au service des assurés et du système de santé français.